

NOTE D'INFORMATION CIBE

Point à date sur les impacts du COVID sur la filière bois-énergie (collectif et industriel)

CIBE, 6 mai 2020

1. Approvisionnement

Impact sur l'activité :

Après quelques aléas de départ sur les mesures à prendre et sur la possibilité de poursuite d'activité ou de livraison, il n'y a pas de difficulté aujourd'hui d'approvisionnement, il est majoritairement assuré par la filière forestière. Les difficultés sont à l'inverse une baisse de la demande.

En détail :

- Les fournisseurs de **plaquettes forestières** travaillent et peuvent fournir :
 - Leur condition de travailleur isolé, fortement mécanisée est un atout dans cette période avec une météo propice aux travaux en forêt
 - Les volumes sont en augmentation
 - La priorité doit être donnée aux bois « scolytés »
- L'approvisionnement en plaquettes ligneuses de **déchets verts** ou **broyats d'emballages** est moindre du fait d'une chute importante des intrants dans une période de stock moins élevé (fin de saison de chauffe) - Les déchèteries commencent à ré-ouvrir.
- **Déchets de bois** : stock de 2 à 3 mois seulement – difficultés pour la fin du semestre y compris pour l'export dépendra de la reprise des industries.

L'approvisionnement en **connexes de scierie** a été impacté par l'arrêt de certaines scieries, des scieries ont ré-ouvert en fonction de la reprise de leurs débouchés (négoce, emballage, parquets etc. avec de gros écart). La FNB a mis en place un suivi hebdomadaire de leur activité.

Fin avril l'activité moyenne est passée à 67% <http://www.leboisinternational.com/67-dactivite-en-moyenne-pour-la-filiere-foret-bois/>

- L'approvisionnement en **granulés** se poursuit :
 - Les stocks sont suffisants pour la fin de saison de chauffe
 - Il y a eu une baisse d'activité lié à l'arrêt de certaines scieries qui sont pour la plupart en cours de reprise
 - Pour trouver un fournisseur : <https://sechaufferaugranule.fr/carte-des-professionnels-du-chauffage-au-granule-de-bois/>

- Les **combustibles d'origine agricole** peuvent être impactés du fait de l'arrêt des prestations de broyage

Globalement, on observe une perte significative des ventes. Les entreprises les plus touchées sont les fournisseurs orientés vers des chaufferies de moyennes puissances qui alimentent souvent de manière indépendante des établissements publics (école, collège, lycée, piscine, gymnase, ...). Cela touche également plus fortement les fournisseurs dont le principal client représente une part importante du volume d'affaire (jusqu'à 50%).

Mise en œuvre des Plans de Continuité d'Activité (PCA)

- Mise en place des **gestes barrières** par le personnel non problématique, car activité fortement mécanisée, souvent isolée
- Arrêt des regroupements, limitation des contacts clients

Cf. Guide de plan de continuité d'activité (PCA) pour les entreprises de la filière bois et ameublement édité par le CSF www.cibe.fr

Difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées sont principalement liées à la baisse d'une partie de la demande.

- Une attention doit être portée aux **difficultés potentielles sur les trésoreries et le maintien/respect des délais de paiement.**
- Difficulté de **maintenance du matériel.**
- Quelques difficultés de **remplacement d'opérateurs** atteints par le COVID (non remplacés compte tenu de la taille des entreprises d'exploitation et de broyage, notamment. Cela a touché quelques entreprises modifiant ponctuellement le plan d'approvisionnement.
- L'usage des **masques** pour la protection contre le COVID et les poussières doivent être clarifié/explicité.

Les laboratoires d'analyses de combustibles poursuivent leurs **prestations d'analyses de combustibles et cendres**, certains peuvent connaître quelques allongements de temps de prestation du fait de diminution temporaire des effectifs ou des délais d'envoi.

Difficultés de reprises :

Pour la saison de chauffe 2020/2021

- Liées à la reprise de la filière forêt-bois (notamment reprise activité scieries ...)

Une attention est portée sur la reprise des ventes de bois et la demande en BO nécessaire pour les chantiers classiques. Les proportions prévisibles pourraient être moindre en BO/BI ce qui peut constituer un frein à la reconstitution des stocks. Dans ce cas, les chantiers BE devront être privilégiés voire anticipés. Des soutiens pourraient être nécessaires en associant la replantation et l'adaptation des forêts au changement climatique (lutte contre les forêts déperissantes, attaquées (comme les scolytes dans le grand Est) ou en déshérence).

A noter fin avril une reprise des chantiers forestiers à 68% fin avril d'après [l'Observatoire du chômage partiel de la FNB](#).

- Le retour des intrants pour les bois déchets dépendant de la reprise d'activité associée à l'usage de ces bois

2. Fonctionnement des chaufferies

Poursuite de l'activité :

La filière bois énergie se mobilise pour maintenir les chaudières bois en fonctionnement. Cependant la demande climatique est moindre et certaines activités cessent.

Selon les secteurs :

- Les **cogénérations** tournent
- Chaudières à l'arrêt : certains réseaux de chaleur sont passés sur leur chaudière d'appoint ou des chaufferies dédiées à l'arrêt :
 - Cas justifiés :
 - Fin de saison de chauffe
 - **Établissements raccordés vidés** : scolaires - piscines – touristiques
 - **Établissements en surexploitation de main d'œuvre** : EHPAD, hôpitaux
- Arrêt des **industries de panneaux**
- Maintien des **papeteries** (avec risque pénurie du recyclage) pour l'industrie alimentaire
 - Autres industries : il y a des demandes de dérogation auprès du suivi Fonds chaleur. **Celles-ci doivent être justifiées.**

À noter que la situation peut être favorisée quand c'est le fioul qui ne peut plus être livré.

A noter également :

- Les chaufferies ne sont pas concernées par la **possibilité de non-paiement** de l'énergie annoncée par le gouvernement,
- Pas de difficultés recensées pour les filières d'évacuation des cendres

Mise en œuvre des PCA

- **Manque de masques (poussières)** : L'usage des masques pour la protection contre le COVID et les poussières doit être clarifié/explicité
Pour rappel, le port du masque contre l'exposition aux poussières doit être défini par l'analyse des risques professionnels Cf. note du CIBE du 14/04/2020.
- **Sous-traitance difficile** dont maintenance

Difficultés rencontrées

- **Baisse des demandes de chaleur**
- Délais administratifs allongés à autoriser (contrôles, analyses, habilitation, ...)
- Modification des plans d'approvisionnement (origines/sources/rayons) : se rapprocher de l'ADEME **pour faire une demande justifiée**

Difficultés de reprises :

- Prix des énergies fossiles trop bas (-60 % pour le pétrole, -50 % pour l'électricité, -40 % pour le gaz) qui se traduit par des offres commerciales agressives sur le combustible gaz

3. Chaufferies en travaux

Arrêt des travaux

- Les travaux commencent à reprendre

Difficultés rencontrées

- Problème de trésorerie possible (ex : fin des travaux et réception suspendus)
- Pour le versement des aides à l'issue de la première année de fonctionnement : baisse de production à **justifier auprès de l'ADEME**

A noter la mise à disposition du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie du Covid-19 » de l'OPPBT et des 15 fiches prévention associées <https://canalisateurs-covid19.fr>

4. Projets et études en cours

Arrêt des études et décisions

- Pour le **BCIAT**, report de la **date de clôture au 18 juin** (au lieu du 14 mai) : <https://appelsprojets.ademe.fr/aap/BCIAT2020-28>
- Se rapporter aux sites régionaux pour les **autres appels à projets**

Difficultés rencontrées

- Suspension de tous les projets (problème complémentaire : équipes municipales non élues)
- Difficulté de mesurer la baisse d'activité des bureaux d'études (entre 2 mois à un an d'écart) car les paiements se font à la mission et non au mois

Communiqué du SN2E (Syndicat National des Bureaux d'études en Énergie et Environnement) :

<https://www.fedene.fr/wp-content/uploads/sites/2/2020/04/CP-SN2E-02042020.pdf>

→ **Nécessité d'un plan de relance dans le cadre du Groupe de Travail interministériel bois-énergie.**

Le CIBE lancera une enquête sur l'impact sur la saison de chauffe et les conditions de reprises.